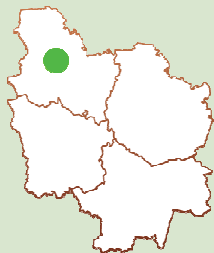


PLANTER :

Haies champêtres d'intérêt cynégétique au sein d'une exploitation céréalière



Localisation : Vallan (89580) ; Yonne

Territoire concerné : EARL de la Fontaine

Maîtrise d'ouvrage : Alain GOBIER (céréalier et arboriculteur)

Début du projet : 2006

Présentation de l'opération

DESCRIPTION

Alain GOBIER exploite 200 ha de céréales et 7 ha de vergers (production de cerises et de prunes). En 2006, il initie un programme pluriannuel (5 ans) de plantation et de restauration de près de 12 km de haies champêtres arbustives et d'arbres d'alignement sur son exploitation située sur le territoire de la commune de Vallan et ses alentours. L'objectif est d'améliorer le potentiel d'accueil de la faune cynégétique, ainsi que de favoriser le déplacement du petit gibier au sein de corridors écologiques (haies) reliant les parcelles de cultures, les vergers et les bosquets. Fin 2009, 9 haies, représentant un linéaire de plus de 11 km, ont été plantées ou restaurées (environ 10 km de haies et d'arbres d'alignement plantés et 1 km de haies restaurées) dans le cadre des appels à projets « Bocage et paysages » soutenus depuis 2005 par le Conseil régional de Bourgogne.



Localisation des 9 haies plantées sur la commune dans le cadre du Plan « Bocage et Paysages »

CONTEXTE

La commune de Vallan est située à 5 km au sud d'Auxerre. Son paysage typique des plateaux calcaires de l'Auxerrois est largement dominé par des parcelles de grandes cultures (céréales) et des massifs forestiers entaillés par des vallées sur les versants desquels sont localement présentes des chênaies pubescentes et des pelouses sèches calcicoles. Cette structure paysagère est particulièrement favorable à l'accueil d'une faune cynégétique de plaine (cailles des blés, perdrix grises, lièvres communs, etc.). Le projet d'Alain GOBIER s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un « plan Perdrix » initié par les sociétés communales de chasse.

Matériel, fournisseurs et prestataires

Fournitures :

Plants, mulch, plaquettes forestières, manchons de protection, paille.

Plantations :

Denis MASSOT (plantations 2006)
Entrepreneur paysagiste
Les Chesnez
89000 AUXERRE
Tél. : 03 86 46 72 54

Romain DEPEIGE (plantations 2007 à 2010)
Entrepreneur paysagiste
4, chemin de Pesteau
89580 VALLAN
Tél. : 03 86 41 28 89

Entretien annuel :

Société de Chasse de Vallan

Mise en œuvre de l'opération

ETUDE PRÉALABLE A LA PLANTATION

- Type de haie : Haies basses arborées comprenant entre 1 et 5 arbres / 100 ml
- Essences : Amélanchier, Camérisier, Prunellier, Néflier, Noisetier commun, Sureau, Charme, Cornouiller sanguin, Cornouiller mâle, Viorne obier, Groseillier épineux, Fusain d'Europe.
- Lieu d'implantation : Le long des chemins et en limite de parcelles cultivées.

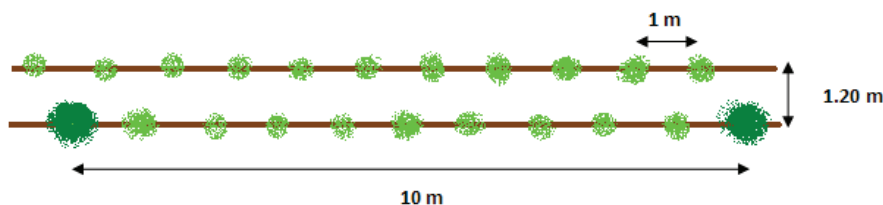
ETAPES DE LA PLANTATION

Exemple de plantations de 4 haies arbustives (H1, H2, H3 et H4) réalisées en 2006 :

- ⇒ Labour et hersage sur 3 m de large ;
- ⇒ Plantation d'arbustes à 1 m de la limite cadastrale sur 2 rangs espacés de 1,20 m ;
- ⇒ Implantation d'une bande enherbée de chaque côté de la haie d'une largeur de 1 m minimum. L'emprise de la haie varie de 2,50 à 4 m de large ;
- ⇒ Pose de protections anti-rongeurs d'une hauteur de 50 cm pour les arbustes ;
- ⇒ Paillage très épais (environ 20 cm) à base de paille de céréales et de plaquettes forestières autour des jeunes plants. Les protections sont maintenues par l'épaisseur du paillage.

Exemple de plantations de 5 haies arbustives piquetées d'arbres de haut jet (H5, H6, H7, H8 et H9) réalisées en 2008 :

- ⇒ Labour et hersage sur 3 m de large ;
- ⇒ Plantation d'arbustes à 1 m de la limite cadastrale sur 2 rangs espacés de 1,20 m. Les arbustes ont été disposés à une distance de 1 mètre les uns des autres sur le même rang puis en quinconce ;
- ⇒ Plantation d'arbres de haut jet tous les 10 m sur un même rang intérieur à la parcelle ;
- ⇒ Implantation d'une bande enherbée de chaque côté de la haie d'une largeur de 1 m minimum. L'emprise de la haie varie de 2,50 à 4 m de large ;



- ⇒ Pose de protections anti-rongeurs d'une hauteur de 50 cm pour les arbustes et de 1,50 m pour les arbres de haut jet ;
- ⇒ Paillage très épais (environ 20 cm) à base de paille de céréales et de plaquettes forestières autour des jeunes plants. Les protections sont maintenues par l'épaisseur du paillage.



Protections anti-rongeur (lapin de garenne)
de 50 cm de hauteur



Protections anti-rongeur (chevreuils)
de 1,50 m de hauteur

ENTRETIEN POUR LA REPRISE

Afin d'assurer la reprise des végétaux, un entretien est effectué les 3 premières années par la société communale de chasse. Les travaux comprennent la taille des végétaux, le recépage et le remplacement des plants manquants. En outre, des agrainoirs à petits gibiers sont disposés entre les rangs des jeunes haies.



Exemple de plantation d'une haie arbustive piquetée d'arbres de haut jet



Agrainoir à petit gibier de plaine (perdrix grise)



Exemple de plantation d'une haie arbustive piquetée d'arbres de haut jet

Contacts

Didier DALAÇON

Conseil régional de Bourgogne
2 avenue Garibaldi
21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 44 40 60
ddalacon@cr-bourgogne.fr

Alain GOBIER

EARL de la Fontaine
5 rue tourants
89580 Vallan
Tél. : 03 86 41 27 10

Éléments de bilan

BILAN ENVIRONNEMENTAL

- Haie composée d'essences variées à 2 rangs offrant une diversité de sources de nourriture et de zones refuge pour la faune notamment petit gibier (des nids ont été retrouvés dans la haie) ;
- Réseau de haies connectées entre elles formant des corridors écologiques favorables au déplacement de la faune ;
- Réseau de haies améliorant le cadre paysager de la commune de Vallan ;
- Haie (H7) formant un écran végétal protégeant une cerisaie des traitements phytosanitaires réalisés dans les parcelles de grandes cultures voisines ;
- Utilisation de pailles et de plaquettes forestières (copeaux de bois) pour éviter l'usage d'herbicides et enrichir le sol en matière organique ; les produits de la dégradation de la paille et des plaquettes forestières fourniront des éléments nutritifs favorables à la croissance des plants ;
- Réseau de haies favorables à l'accueil des auxiliaires de cultures : prédateurs de ravageurs (coccinelles, syrphes, typhlodromes, oiseaux, etc.) de culture et pollinisateurs (abeilles domestique et solitaire sauvage, bourdons, etc.).

BILAN SOCIAL

- Maintien et développement de la pratique de la chasse communale au petit gibier ;
- Développement d'une dynamique locale d'aménagement du territoire associant les chasseurs, agriculteurs et la commune.

BILAN ECONOMIQUE

Le **prix de revient** de la plantation des haies arbustives piquetées d'arbres de haut jet tous les 10 mètres est estimé à environ **22 € HT / ml.**



Enseignements

FACTEURS DE RÉUSSITE

Concernant le projet de plantation :

Projet bien raisonné dès le départ en particulier du point de vue du choix des lieux d'implantation des haies et surtout de la technique de plantation.

Concernant la plantation :

- Utilisation d'espèces végétales locales favorables à une reprise rapide ;
- Paillage très épais garantissant une bonne reprise des plants. La mise en œuvre manuelle de tranche de botte de paille carrée sur une épaisseur de 20 à 30 cm a permis de limiter le développement des adventices, de réduire le phénomène de stress hydrique et de stabiliser les protections anti-gibier.
- Installation de protections anti-gibier adaptées à la taille des plants ;
- Fort investissement de la part de M. GOBIER et de la société de chasse en termes de suivi et d'entretien des plantations.

ELÉMENT(S) DE REPRODUCTIBILITÉ ET/OU DE TRANSFÉRABILITÉ

Paillage naturel (paille de blé + plaquettes forestières) très efficace ;
Positionnement judicieux des haies à 2 rangs présentant un intérêt cynégétique, agronomique et paysager.



Perspectives

M. Alain Gobier souhaite aboutir à un linéaire de 20 km de haies champêtres plantées sur son exploitation.



ALTERRE BOURGOGNE

9 bd Rembrandt
21000 DIJON
Tél. : 03 80 68 44 30
Fax : 03 80 68 44 31
www.alterre-bourgogne.fr